



## Extrait du registre des délibérations du Conseil municipal du mardi 10 décembre 2024

Envoyé en préfecture le 17/12/2024  
Reçu en préfecture le 17/12/2024  
Publié le 17 DEC 2024  
ID : 031-213100662-20241210-2024109-DE

Le Conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni le mardi 10 décembre 2024, à la mairie de Bessières, 29 place du Souvenir, BESSIÈRES (31660), sous la présidence de Monsieur Cédric MAUREL, Maire.

Date de convocation du Conseil municipal : le jeudi 28 novembre 2024. Affichage en mairie et distribution ce même jour, de l'ordre du jour, accompagné d'une note de synthèse et des documents annexes utiles à la préparation de la séance.

### Présents :

Monsieur Cédric MAUREL, Maire – Madame Christel RIVIERE – Madame Carole LAVAL – Monsieur Frédéric BONNAFOUS – Madame Françoise OLIVE – Monsieur Anthony BLOYET – Madame Alexia SANCHEZ – Monsieur Julien COLOMBIES, adjoint(e)s au Maire.

Madame Véronique ANDREU – Monsieur Bernard BERINGUIER – Madame Sylvie BUIGUES – Monsieur Jean-Charles CONTE – Monsieur Ludovic DARENGOSSE – Monsieur Pierre ESTRYPEAU – Monsieur Michel FALCONNET – Madame Nathalie HERRANZ – Monsieur Benjamin HUC – Madame Mylène MONCERET – Madame Marie-Hélène PEREZ – Madame Émilie PEZET, conseillers(ères) municipaux.

### Absents excusés ayant donné pouvoir :

Madame Élisabeth CORDEIRO à Monsieur Ludovic DARENGOSSE – Monsieur Aäli HAMDANI à Monsieur Cédric MAUREL – Monsieur Bastien YERLES MONCERET à Madame Mylène MONCERET.

Absents excusés : Monsieur Jérôme BRIÈRE – Monsieur Alexandre CHATAIGNER – Monsieur Gérard CIBRAY – Monsieur Benoît MUNOZ.

Secrétaire de séance : Madame Carole LAVAL.

- Composition légale du conseil municipal : 27
- Nombre de conseillers en exercice : 27
- Nombre de conseillers présents : 20
- Nombre de conseillers représentés : 03

Monsieur le Maire déclare la séance ouverte à 19 heures et procède à l'appel.

**2024-109 VIE LOCALE : Mise en place d'un concours municipal de décorations des fêtes de fin d'année éco-responsables**

Rapporteur : Madame Christel RIVIERE

**ADOPTE**

Votants : 23	Abstentions : 0	Exprimés : 23	Pour : 23	Contre : 0
--------------	-----------------	---------------	-----------	------------

À la demande de Monsieur le Maire, Madame Christel RIVIERE, 1<sup>ère</sup> adjointe, que la commune souhaite organiser un concours de décorations de fêtes de fin d'année « éco-responsables » ouvert à tous les particuliers résidant au sein de la commune (à l'exception des commerces et entreprises, des associations, des agents municipaux et des élus).

Le jury du concours est composé des élus du Conseil municipal des Jeunes (CMJ) de la ville.

Les habitants souhaitant s'inscrire à ce concours doivent remplir un bulletin d'inscription disponible à l'accueil de la mairie ou sur le site internet [www.bessieres.fr](http://www.bessieres.fr)

Les prix délivrés aux trois participants sélectionnés par le jury seront sous forme de lots de type « bons d'achat ».

Madame RIVIERE énonce que les modalités de ce concours sont précisées dans le règlement annexé à la présente délibération.

**ENTENDU L'EXPOSÉ DE MADAME LA 1<sup>ère</sup> ADJOINTE ET APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,  
LE CONSEIL MUNICIPAL,**

- **APPROUVE** la mise en place d'un concours municipal de décorations des fêtes de fin d'année « éco-responsables » ;
- **APPROUVE** le règlement du concours municipal annexé à la présente délibération ;
- **DONNE MANDAT** à Monsieur le Maire ou à l'un de ses représentant(e)s pour l'application de la présente décision et la signature de toutes les pièces, actes et avenants s'y rapportant ;
- **MENTIONNE** que la présente délibération est susceptible d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif, dans un délai de deux mois, à compter de sa transmission au contrôle de légalité et de sa publication.

Ainsi fait et délibéré en Mairie,  
les jour, mois et an que dessus.  
Pour copie conforme, le Maire,

Cédric MAUREL

Certifié exécutoire,  
les formalités de publicité ayant été effectuées  
le : 17 DEC. 2024  
et la délibération ayant été reçue en Préfecture  
le : 17 DEC. 2024

